

LMF/LL/RL/2022-097

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims et du Centre Hospitalier Auban-Moët d'Épernay,

- VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;
- VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims ;
- VU la convention de direction commune modifiée du 28 juin 2016 entre le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, le Centre Hospitalier Auban-Moët à Épernay, le Centre Hospitalier Rémy Petit-Lemercier à Montmirail et les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Jean Collery à Ay-Champagne et Augé Colin à Avize.

Décide :

Article 1 : Monsieur Thierry FOSSE est chargé des fonctions de Responsable achats aux Centre Hospitalier Auban-Moët à Épernay.

Article 2 : Monsieur Thierry FOSSE a délégation de signature pour les bons de commande d'exploitation d'un montant inférieur à 10 000 € HT, à l'exception des bons de commande de dispositifs médicaux et de médicaments.

Article 3 : Le délégataire rend compte à échéances régulières à la délégante des actes réalisés.

Article 4 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet du Centre Hospitalier Universitaire de Reims et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 21 avril 2022

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER



Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/LL/RL/2022-097 le 22.07.2022

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Thierry FOSSE	Adjoint des Cadres		